FORMATION OBLIGATOIRE ☐ OUI ■ NON

MAITRISER L'EAU DE BOISSON EN ATELIER DE VOLAILLES

OBJECTIFS

> Interpréter une analyse d'eau de boisson,
> Savoir faire les choix en conséquence sur le traitement de l'eau

INTERVENANTS

Formateur vétérinaire exerçant en aviculture formé à la pédagogie

DATES(S) / LIEU / HORAIRES

> Dates à définir
> Lieu à définir
> 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Siège
INTERFACE ELEVAGE
57 route de Samadet
64410 Arzacq-Arraziguet
interface-elevage.com

Responsable de formation, gérante de la société
Christine MEYMERIT
06 30 49 54 43
interface.elevage@orange.fr

Accueil téléphonique, assistante de formation, contact pour inscription
Emilie LARRAS
07 88 72 62 28
formation.interface.elevage@gmail.com

MAITRISER L'EAU DE BOISSON EN ATELIER DE VOLAILLES

VOLAILLES - PALMIPEDES

PROGRAMME

> La lecture d'une analyse d'eau :
Redox
Paramètres physiques
Qualité bactériologique
Polluants

> Anatomie et physiologie du tube digestif sur document : effet des traitements de l'eau

> Que choisir pour traiter l'eau de boisson (sous forme de travaux pratiques)

> Choisir et savoir utiliser une **pompe doseuse**

> Bilan de la formation, débriefing

DURÉE
1 JOUR
(7 HEURES)

PUBLIC
AGRICULTEURS OU SALARIÉS AGRICOLES EN ÉLEVAGE DE VOLAILLES OU PALMIPÈDES

PRÉ-REQUIS
AUCUN

PÉDAGOGIE
MÉTHODE PARTICIPATIVE ET ACTIVE, MISE EN SITUATION ET ANALYSE DE SITUATION, ÉCHANGES D'EXPÉRIENCES, TRAVAUX PRATIQUES, BRAINSTORMING

EVALUATION DES ACQUIS
AUTODIAGNOSTIC EN DÉBUT ET FIN DE SESSION

COÛT PÉDAGOGIQUE
• AGRICULTEUR : 180,83€ HT PAR PERSONNE ET PAR JOUR SOIT 217€ TTC PRIS EN CHARGE PAR VIVEA
• SALARIÉ AGRICOLE : 196€ HT PAR PERSONNE ET PAR JOUR SOIT 235,20€ TTC PRIS EN CHARGE PAR L'OPCO OCAPIAT.
• POUR LES AUTRES OPCO, NOUS CONSULTER

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles **situations de handicap,** temporaires ou permanentes. Une prise de contact est effectuée en amont afin d'étudier ensemble les possibilités d'accueil dans les **meilleures conditions.**

Indicateurs de performances : 95% taux de satisfaction des bénéficiaires, 95% de taux de conformité sur les objectifs pédagogiques annoncés, 728 bénéficiaires formés en 2025.

Les conditions générales d'utilisation (CGU) sont disponibles sur demande et sur notre site internet.